

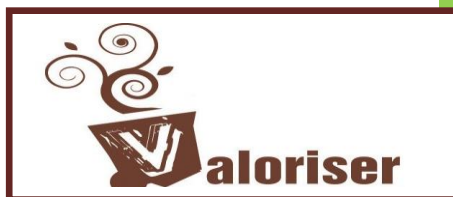
Notre engagement : Des bureaux éco-responsables !

Le 17 janvier 2014 – Les bureaux administratifs de la MRC de la Côte-de-Beaupré ont reçu la plus haute distinction du programme *ICI ON RECYCLE!*, soit l'**Attestation de performance de niveau 3**. Il s'agit d'une reconnaissance officielle du gouvernement du Québec, instaurée par RECYC-QUÉBEC, afin de souligner les efforts remarquables des industries, des commerces et des institutions (ICI) qui implantent, dans leurs établissements, des mesures concrètes permettant une gestion durable et responsable de leurs matières résiduelles. **Ces efforts découlent de l'engagement de la MRC à concrétiser sa vision et sa planification stratégique de développement durable adoptées en début d'année.**

Le programme *ICI ON RECYCLE!* comporte 3 niveaux de reconnaissance. L'Attestation de performance *ICI ON RECYCLE!* de **niveau 3 - Performance** est remise aux ICI qui accèdent à des **standards élevés de gestion des matières résiduelles**. Elle, vise à reconnaître les établissements qui atteignent un taux de mise en valeur de leurs matières résiduelles supérieure à 80%, en priorisant des mesures de réduction à la source, de réemploi et qui réalisent régulièrement des activités d'information et de sensibilisation auprès de leurs employés.

Du 1^{er} avril au 1^{er} juin 2014, les établissements du territoire pourront s'inscrire auprès de la MRC s'ils souhaitent être accompagnés d'une personne ressource pour l'obtention de l'attestation de *ICI ON RECYCLE!*

Ce programme de reconnaissance est géré par RECYC-QUÉBEC. Pour en savoir plus sur les modalités d'inscription et obtenir des conseils, visitez le www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.



RECYC-QUÉBEC
Québec 

Pour les employés de la MRC, l'obtention de cette attestation est un élément de fierté confirmant leur engagement en faveur du développement durable.

« Nous sommes fiers de servir d'exemple et d'être la première administration municipale de la région métropolitaine à recevoir la plus haute distinction du programme. Nous félicitons tous les employés pour leur implication! ».

« Nous invitons les autres gestionnaires d'établissements du territoire à s'informer sur ce programme et à s'engager, eux aussi, dans cette voie respectueuse de l'environnement et des générations futures ».

Jean-Luc Fortin

Maire de Sainte-Anne-de-Beaupré
et préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Pour plus d'informations :

Cathy Dubé, Conseillère en gestion des matières résiduelles, MRC de la Côte-de-Beaupré
Tel : 418-824-3420 # 234

